

**L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille  
recrute un MCF associé à temps plein pour l'année universitaire 2019-2020**

Dans le champ disciplinaire :

**Sciences et technique pour l'architecture STA**

**Profil n°2**

**Le recrutement est lié à une vacance de poste.**

**Il ne sera renouvelé que si le poste n'est pas mis au concours en 2020.**

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

**École nationale supérieure d'architecture de Marseille**

Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

**Missions et activités principales**

Il est attendu de l'enseignant(e) recruté(e) une pratique innovante de l'ingénierie dans le cadre de projets architecturaux. Une expérience des chantiers et un intérêt particulier pour les systèmes constructifs, le développement durable, l'éco-construction ainsi que les nouveaux outils de conception, de pré-dimensionnement, de fabrication ou de démarche collaborative du projet seront également appréciés.

Des contributions critiques sur les rapports entre intentions architecturales et enjeux techniques dans une démarche collaborative de projet sont également souhaitables.

La volonté de l'école est de renforcer la cohérence des cours de construction avec la progressivité et les thématiques de studios de projet telles que définies par le programme et de rechercher des passerelles entre les disciplines. Des temps d'enseignement sont dédiés aux croisements interdisciplinaires et à l'expérimentation.

L'enseignant(e) recruté(e) assurera 320 heures d'enseignement par année universitaire, en cycles Licence et Master ainsi qu'en Formation à l'Habilitation de l'architecte diplômé d'État à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP).

**Charges pédagogiques et scientifiques :**

**En cycle de licence en formation initiale:**

L'approche concernant l'enseignement de la construction et de la structure vise à donner aux étudiants architectes un bon niveau de compétence en matière de dimensionnement selon des méthodes variées : graphiques, analytiques, basées sur l'utilisation d'abaques et de divers outils de calcul et de simulation numériques.

Enseignements attendus :

- Contribuer à la formation générale en Licence et en formation professionnelle continue, dans le cadre d'un enseignement spécifique permettant d'aborder les questions de mécanique des structures.
- L'enseignant(e) prendra part aux enseignements liés à la construction, la structure et à la mécanique et contribuera à la pédagogie des ateliers de projets.
- 

**Au semestre d'automne** l'enseignant interviendra :

**En S1 :** L'enseignant (e) interviendra dans les enseignements de S1 Statique. Le cours de statique a pour objectif de définir les concepts mécaniques et de convoquer les outils mathématiques nécessaires au dialogue entre architectes et ingénieurs. Des cours magistraux sont associés à des travaux dirigés qui permettent d'appliquer la théorie au travers d'exemples. Par l'application des méthodes de résolutions graphique et analytique, l'étudiant(e) est amené(e) à modéliser une structure simple ainsi que les charges qui la sollicitent pour comprendre les conditions de son équilibre

statique.

L'enseignant interviendra pour 48h de TD qui se déroulent le mardi après-midi : deux groupes de 2h par semaine (un à 15h l'autre à 17h).

En S3 : L'enseignant assurera les cours d'introduction au stage chantier.

**Au semestre de printemps** l'enseignant interviendra

En S2 L'objectif est de donner aux étudiants les outils théoriques et pratiques permettant d'analyser le fonctionnement des structures simples, de les concevoir intelligemment, d'en pré-dimensionner les composants. Il L'enseignant interviendra pour 32h en TD « mécanique des structures » le mardi après midi

En S4 : L'objectif de l'enseignement est de mettre en relation les connaissances acquises en cours de construction avec les enjeux du projet architectural. Cette mise en relation est effectuée à travers un exercice d'analyse architecturale. Les édifices à analyser sont choisis par l'équipe enseignante pour le caractère remarquable de leur architecture et, plus particulièrement, l'intérêt de la dimension constructive.

Les cours sont dispensés le mercredi matin et les TD se déroulent **le mercredi après-midi** : 48h en TD : La promotion est divisée en 5 groupes de 30 à 40 étudiants encadrés chacun par un trinôme d'enseignants des champs STA (en construction et ambiance) et TPCA. Les étudiants travaillent par équipes de 4 sur l'analyse de 1 ou 2 édifices.

En S6 : le mercredi après-midi, l'enseignant interviendra en TD pluridisciplinaire pour 20h, en lien direct avec le studio de projet

**En Formation professionnelle continue (FPC) :**

La formation d'architecte, que ce soit en formation initiale comme en formation professionnelle continue est centrée sur le projet. L'apprentissage et la maîtrise de la démarche de projet se fait par la pratique du projet (« composition ») et par l'analyse architecturale (« décomposition »). Alimentés par les cours de théorie, les studios proposent une approche théorique du projet, le « projet d'école », éloigné du « projet réel », pour permettre d'en moduler la complexité et les enjeux et de cibler les apprentissages. Cette approche volontairement théorique et donc souvent déroutante pour les stagiaires, est aussi un moyen de les déconditionner des automatismes liés à la production d'agence, soumise au temps, à la rentabilité, etc.

**Au semestre d'automne** l'enseignant interviendra

**En S5 : les cours ont lieu le vendredi (36h)**

Au sein de l'enseignement « structure » il interviendra pour 12h de cours magistraux : l'enseignement doit conduire à la transposition dans l'espace projet des systèmes constructifs. Processus général de réalisation de l'ouvrage.

Approche des grands choix : trame, morphologie des systèmes, éléments de conception parasismique.

Il / elle interviendra pour **12h de TD** permettant aux étudiants d'acquérir les savoirs appliqués sur les thèmes des matériaux et des technologies. Suivi d'un chantier au choix de l'étudiant. Tenue d'un cahier de visite. Séances de travail sur les notes prises sur le terrain.

Et pour **12h de TD** : sur l'élaboration des éléments de chantier : valorisation des éléments acquis sur le terrain. Transposition dans le domaine du document d'exécution.

**S5-FPC CE1 – 12h** : Structure 3 Transposition dans l'espace projet des systèmes constructifs. Processus général de réalisation de l'ouvrage. Approche des grands choix : trame, morphologie des systèmes, éléments de conception parasismique.

**S6-FPC CE1 – 24h** : Construction des ouvrages (analyse) Études et analyses des ouvrages élémentaires. Construction des ouvrages élémentaires : sols et fondations, ossatures des bâtiments, notion d'étanchéité et d'isolation.

**Au semestre de printemps** l'enseignant interviendra

**En FPC : les cours ont lieu le vendredi (36h)**

S6-FPC CE2 – 20h : Technologie des enveloppes. Maîtrise des ambiances. Enveloppes : L'enveloppe d'un bâtiment est abordée comme un système constructif dont l'adéquation des paramètres doit satisfaire une fonction. Les différentes technologies sont mises en lumière par le prisme des matériaux mis en œuvre. Ambiances : Connaître tous les éléments qui entrent dans la conception d'une architecture éco-responsable : l'énergie sous toutes ses formes, en relation avec le climat et avec les expressions du confort physique (essentiellement thermique et visuel) et des qualités d'usage des utilisateurs des bâtiments.

S6-FPC – 16h : Analyse TPCA/STA (architecture/construction) : Le cours est encadré par un architecte et un ingénieur. Une sélection de bâtiments, issus de l'histoire de l'architecture, est analysée au travers d'une grille comportant des thèmes

architecturaux et constructifs : Références-Site-Lumière/Ombre-Vues-Parcours-Usages / Structure-Enveloppe-Ambiance. L'objectif est de mettre en évidence le rapport entre parti architectural et parti structurel.

### **En deuxième cycle :**

Il s'agit d'intégrer la structure du cycle Master et HMONP en participant aux enseignements théoriques (dans le cadre de cours et séminaires) comme de projet.

### **Charges scientifiques**

Une participation active à la vie scientifique de l'établissement en œuvrant au sein d'une équipe ou d'un laboratoire de l'ENSA de Marseille serait souhaitable. Il/elle pourrait venir conforter l'équipe du laboratoire MAP Gamsau. La personne recrutée serait encouragée à porter des échanges et des collaborations pédagogiques avec d'autres écoles et laboratoires de recherche et développer des relations avec différents partenaires territoriaux et/ou industriels. Une décharge d'enseignement pour activités de recherche serait envisageable sous réserve d'acceptation du Comité Scientifique de l'ENSA Marseille.

### **Obligations de service :**

Le poste correspond à un service d'enseignement de 320 heures de travaux dirigés pour l'année, non comprises les autres obligations de service. En effet, sont obligatoires la participation aux jurys, aux réunions pédagogiques ainsi que l'encadrement des rapports d'études et de stages.

Etant précisé que les affectations pourraient éventuellement évoluer compte tenu des contraintes du service d'enseignement d'ici la rentrée 2019.

### **Environnement professionnel :**

#### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2<sup>e</sup> cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

#### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées :**

L'unité de recherche **PROJECT(s)** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits.

Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : "Pédagogie réflexive du et pour le projet" ; "Les territoires et objets multiscales en projet" ; "Projeter face aux risques" ; "Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet" ; "Modèles numériques et méthodes pour le projet".

**INAMA** : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

**MAP-GAMSAU** :Le laboratoire MAP-Gamsau est l'équipe fondatrice de l'UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d'architecture de Lyon, Nancy, Marseille et Paris La Villette.

Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier à Marseille. L'équipe s'est recentrée autour d'un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d'étude expérimentales, l'approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d'informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d'application ; des protocoles d'acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public.

Depuis janvier 2016, l'équipe est liée au Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) au travers d'une convention de laboratoire commun (Lab-Com MAP(CICRP)).

**Liaisons hiérarchiques :**

Directrice de l'école

**Liaisons fonctionnelles :**

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; respect impératif de l'emploi du temps.

**Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :**

- être titulaire d'une double compétence architecte-ingénieur, ou être architecte ou ingénieur, spécialisé dans la structure construction et patrimoine.
- justifier obligatoirement d'une expérience d'enseignement.
- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires

**Nature et durée des contrats :**

- Contractuel de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille
- Ce contrat est limité à un an du 15 septembre 2019 au 31 août 2020
- Base de la rémunération brute mensuelle : **2200 €**

**Dossier de candidature :**

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité du poste développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum).
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, ses références (publications, enseignement, recherche) et sa situation professionnelle actuelle.
- Une copie des diplômes
- Une copie de la carte nationale d'identité

**Conditions pour être recruté en qualité de maître de conférences associés (cf. article 1<sup>er</sup> et 7 du décret n°2018-107 du 15 février 2018 :**

Article 1<sup>er</sup> : « Dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées en qualité de professeur ou de maître de conférences associé des personnalités françaises ou étrangères **remplissant l'une des conditions suivantes** :

1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1<sup>er</sup> janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1<sup>er</sup> janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1<sup>er</sup> de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1<sup>er</sup> de l'article

48 du même décret ;

3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le [code de l'éducation](#), réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche ».

Article 3 « Les professeurs et maîtres de conférences associés recrutés à temps plein ne peuvent exercer simultanément une activité d'agent public »

Article 5 « Les obligations de service prévues au [1° du I de l'article 7 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 précité](#) sont applicables aux professeurs et maîtres de conférences associés à temps plein ».

### **Dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09,

**avant le lundi 26 août à midi** à  
[direction@marseille.archi.fr](mailto:direction@marseille.archi.fr)

Le dossier portera la mention «**recrutement d'un maître de conférences associés en STA poste n°2**».

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école

**fin août-début septembre**  
**en salle des professeurs.**

**La confirmation de l'audition et l'horaire de passage sera effectuée au plus tard fin août 2019**

**La rentrée universitaire a lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2019**

**Qui contacter ? :**

Olivier Collaine, enseignant en STA : [olivier.collaine@marseille.archi.fr](mailto:olivier.collaine@marseille.archi.fr)

Isabelle Fasse-Calvet, enseignante STA: [isabelle.fassecalvet@marseille.archi.fr](mailto:isabelle.fassecalvet@marseille.archi.fr)

Ou Hélène Corset-Maillard, directrice : [direction@marseille.archi.fr](mailto:direction@marseille.archi.fr)